



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-35168>

Département(s) de publication : **44, 49, 53, 72, 85**

Annonce n° **25-35168**

---

### Section 1 - Acheteur

#### 1.1 Acheteur

**Nom officiel** : France Travail Pays de la Loire

**Forme juridique de l'acheteur** : Organisme de droit public

### Section 2 - Procédure

#### 2.1 Procédure

**Titre** : Marché de services d'insertion professionnelle auprès des personnes à la recherche d'un emploi de type « Ateliers conseil » de la région Pays de la Loire

**Description** : La consultation vise à la conclusion de marchés ayant pour objet la mise en oeuvre de prestations de services d'insertion professionnelle auprès des demandeurs d'emploi de type « Ateliers conseil ». Les marchés prennent la forme d'accords-cadres conclus avec un Titulaire avec un maximum en quantité, définis en nombre de sessions à prendre en charge fixés au présent avis pour chaque lot. La prestation « Ateliers conseil » a pour objet de répondre de manière ponctuelle à un besoin du bénéficiaire autour de sa recherche d'emploi et de son projet professionnel. Selon la thématique, la durée d'un atelier varie d'une demi-journée (3 heures) à une journée (6 heures), heures consécutives ou non, hors temps de restauration. Les prestations sont mises en oeuvre dans des lieux d'intervention obligatoires (communes sur le territoire desquelles le Titulaire doit disposer de locaux pour l'exécution du marché) indiqués au présent avis pour chaque lot. Le Titulaire est également tenu d'exécuter des prestations dans des locaux affectés en cours d'exécution du marché conformément à l'article V.4.1.4. c) du Contrat, dans les locaux mis à disposition par France Travail ou à distance. Les candidats ont la possibilité d'affecter à l'exécution du marché des locaux additionnels en dehors des lieux d'intervention obligatoires et dans des communes distinctes entre elles, ainsi que dans des lieux pour intervenir au plus près des bénéficiaires distincts des lieux d'intervention obligatoires et additionnels.

**Identifiant de la procédure** : d4d315d1-7b4a-4e33-b895-55ddd9eec34f

**Identifiant interne** : 2025\_007

**Type de procédure** : Ouverte

**Principales caractéristiques de la procédure :** Les marchés sont passés selon une procédure adaptée selon des modalités librement définies par l'acheteur. Sous réserve de la recevabilité des offres, les marchés sont attribués, le cas échéant après conduite de négociations, sur la base des critères d'attribution fixés au Règlement de la consultation. La consultation se compose de 4 lots géographiques.

#### 2.1.1 Objet

**Nature du marché :** Services

**Nomenclature principale ( cpv ):** 85312300 Services d'orientation et de conseil professionnel

#### 2.1.4 Informations générales

**Informations complémentaires :** 1/ Dans l'examen de la candidature, une attention particulière est portée au chiffre d'affaires : ne sont pas admises les candidatures des candidats dont le chiffre d'affaires global annuel moyen sur les 3 derniers exercices disponibles est strictement inférieur au niveau minimum de capacité financière précisé au présent avis pour chaque lot. France Travail s'assure par ailleurs de la capacité des candidats à dispenser une formation de qualité au travers de la détention de la certification prévue à l'article L.6316-1 du code du travail; 2/ Les candidats peuvent présenter une offre pour un, plusieurs ou l'ensemble des lots; 3/ Sous peine d'irrégularité, la Proposition méthodologique est limitée à 100 pages en format A4, la taille de la police ne pouvant être inférieure à 10# 4/ La date limite de remise des offres est fixée au 13/05 /2025 à 12h00; 5/ Les marchés sont à conclure à compter du 01/09/2025, date de prise d'effet pour une période ferme de 2 ans et reconductible expressément 2 fois pour une période d'un an /pour chaque reconduction. A titre indicatif, la date prévisionnelle de notification des marchés est fixée au 15/07/2025; 6/ Précisions concernant les délais d'introduction de recours : a. Avant la conclusion du contrat, recours sur la base de l'article L.551-1 du code de justice administrative ; b. Après la conclusion du contrat : 1°) recours sur la base de l'article L.511-3 du même code dans un délai de 31 jours à compter de la publication de l'avis d'attribution du contrat; 2°) recours de pleine juridiction contestant la validité du contrat ou de certaines de ses clauses, dans un délai de 2 mois à compter de la publication de l'avis d'attribution du contrat, le cas échéant assorti d'une demande de suspension sur le fondement de l'article L.521-1 du même code et/ou d'une demande indemnitaire. En cas de demande indemnitaire, un recours administratif préalable doit être exercé auprès du directeur régional/de la directrice régionale de France Travail. Un recours peut être formé dans un délai de 2 mois à compter de la date de la décision expresse ou implicite de rejet de la demande indemnitaire.

**Base juridique :**

Directive 2014/24/UE

#### 2.1.6 Motifs d'exclusion

Motifs d'exclusion purement nationaux :

## Section 5 - Lot

### 5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0001

**Titre :** Lot n°1 - Ateliers Conseil - Département Loire Atlantique

**Description :** La consultation vise à la conclusion de marchés ayant pour objet la mise en oeuvre de prestations de services d'insertion professionnelle auprès des demandeurs d'emploi de type « Ateliers conseil ». 1/ Pour la période ferme d'exécution du marché, nombre maximum de

sessions susceptibles d'être prises en charge: 8040 2/Lieux d'intervention obligatoire : 12, 3  
/Nombre d'heures de travail pour la période ferme d'exécution à réaliser au titre de  
l'engagement d'insertion sociale : 1430

**Identifiant interne :** 1

#### 5.1.1 Objet

**Nature du marché :** Services

**Nomenclature principale ( cpv ):** 85312300 Services d'orientation et de conseil  
professionnel

#### 5.1.6 Informations générales

**Participation réservée :** La participation n'est pas réservée.

#### 5.1.9 Critères de sélection

**Critère :**

**Type :** Capacité économique et financière

**Nom :** Lot n°1 - Ateliers Conseil - Département Loire Atlantique

**Description :** Niveau minimum de capacité financière 1 052 000 eur

#### 5.1.12 Conditions du marché public

**Conditions de présentation :**

**Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être  
présentées :** français

**Date limite de réception des offres :** 13/05/2025 à 16:00

**Conditions du marché :**

**Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :**  
Non

**Informations relatives aux délais de recours :** Précisions concernant les délais  
d'introduction de recours : a. Avant la conclusion du contrat, recours sur la base de  
l'article L.551-1 du code de justice administrative ; b. Après la conclusion du contrat : 1°)  
recours sur la base de l'article L.511-3 du même code dans un délai de 31 jours à compter  
de la publication de l'avis d'attribution du contrat ; 2°) recours de pleine juridiction  
contestant la validité du contrat ou de certaines de ses clauses, dans un délai de 2 mois à  
compter de la publication de l'avis d'attribution du contrat, le cas échéant assorti d'une  
demande de suspension sur le fondement de l'article L.521-1 du même code et/ou d'une  
demande indemnitaire. En cas de demande indemnitaire, un recours administratif  
préalable doit être exercé auprès de la directrice régionale de France Travail. Un recours  
peut être formé dans un délai de 2 mois à compter de la date de la décision expresse ou  
implicite de rejet de la demande indemnitaire.

#### 5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

**Organisation chargée des procédures de médiation :** TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE  
NANTES

**Organisation chargée des procédures de recours :** TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE  
NANTES

## 5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0002

**Titre :** Lot n° 2 - Ateliers Conseil - Département Maine et Loire

**Description :** La consultation vise à la conclusion de marchés ayant pour objet la mise en oeuvre de prestations de services d'insertion professionnelle auprès des demandeurs d'emploi de type « Ateliers conseil ». 1/ Pour la période ferme d'exécution du marché, nombre maximum de sessions susceptibles d'être prises en charge: 3880; 2/Lieux d'intervention obligatoire : 6; 3/ Nombre d'heures de travail pour la période ferme d'exécution à réaliser au titre de l'engagement d'insertion sociale : 690

**Identifiant interne :** 2

### 5.1.1 Objet

**Nature du marché :** Services

**Nomenclature principale ( cpv ):** 85312300 Services d'orientation et de conseil professionnel

### 5.1.6 Informations générales

**Participation réservée :** La participation n'est pas réservée.

### 5.1.9 Critères de sélection

**Critère :**

**Type :** Capacité économique et financière

**Nom :** Lot n° 2 - Ateliers Conseil - Département Maine et Loire

**Description :** Niveau minimum de capacité financière 528 000 eur

### 5.1.12 Conditions du marché public

**Conditions de présentation :**

**Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées :** français

**Date limite de réception des offres :** 13/05/2025 à 16:00

**Conditions du marché :**

**Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :**  
Non

**Informations relatives aux délais de recours :** Précisions concernant les délais d'introduction de recours : a. Avant la conclusion du contrat, recours sur la base de l'article L.551-1 du code de justice administrative ; b. Après la conclusion du contrat : 1°) recours sur la base de l'article L.511-3 du même code dans un délai de 31 jours à compter de la publication de l'avis d'attribution du contrat ; 2°) recours de pleine juridiction contestant la validité du contrat ou de certaines de ses clauses, dans un délai de 2 mois à compter de la publication de l'avis d'attribution du contrat, le cas échéant assorti d'une demande de suspension sur le fondement de l'article L.521-1 du même code et/ou d'une demande indemnitaire. En cas de demande indemnitaire, un recours administratif préalable doit être exercé auprès de la directrice régionale de France Travail. Un recours

peut être formé dans un délai de 2 mois à compter de la date de la décision expresse ou implicite de rejet de la demande indemnitaire.

#### 5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

**Organisation chargée des procédures de médiation :** TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE NANTES

**Organisation chargée des procédures de recours :** TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE NANTES

**Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours :** TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE NANTES

#### 5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0003

**Titre :** Lot n°3 - Ateliers Conseil - Départements Sarthe et Mayenne

**Description :** La consultation vise à la conclusion de marchés ayant pour objet la mise en oeuvre de prestations de services d'insertion professionnelle auprès des demandeurs d'emploi de type « Ateliers conseil ». 1/ Pour la période ferme d'exécution du marché, nombre maximum de sessions susceptibles d'être prises en charge: 5520; 2/Lieux d'intervention obligatoire : 9; 3/ Nombre d'heures de travail pour la période ferme d'exécution à réaliser au titre de l'engagement d'insertion sociale : 980

**Identifiant interne :** 3

##### 5.1.1 Objet

**Nature du marché :** Services

**Nomenclature principale ( cpv ):** 85312300 Services d'orientation et de conseil professionnel

##### 5.1.6 Informations générales

**Participation réservée :** La participation n'est pas réservée.

##### 5.1.9 Critères de sélection

**Critère :**

**Type :** Capacité économique et financière

**Nom :** Lot n°3 - Ateliers Conseil - Départements Sarthe et Mayenne

**Description :** 1/ Niveau minimum de capacité financière 686 000 eur

##### 5.1.12 Conditions du marché public

**Conditions de présentation :**

**Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées :** français

**Date limite de réception des offres :** 13/05/2025 à 16:00

**Conditions du marché :**

**Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :**  
Non

**Informations relatives aux délais de recours :** Précisions concernant les délais d'introduction de recours : a. Avant la conclusion du contrat, recours sur la base de l'article L.551-1 du code de justice administrative ; b. Après la conclusion du contrat : 1°) recours sur la base de l'article L.511-3 du même code dans un délai de 31 jours à compter de la publication de l'avis d'attribution du contrat ; 2°) recours de pleine juridiction contestant la validité du contrat ou de certaines de ses clauses, dans un délai de 2 mois à compter de la publication de l'avis d'attribution du contrat, le cas échéant assorti d'une demande de suspension sur le fondement de l'article L.521-1 du même code et/ou d'une demande indemnitaire. En cas de demande indemnitaire, un recours administratif préalable doit être exercé auprès de la directrice régionale de France Travail. Un recours peut être formé dans un délai de 2 mois à compter de la date de la décision expresse ou implicite de rejet de la demande indemnitaire.

#### 5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

**Organisation chargée des procédures de médiation :** TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE NANTES

**Organisation chargée des procédures de recours :** TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE NANTES

**Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours :** TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE NANTES

#### 5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0004

**Titre :** Lot n°4 - Ateliers Conseil - Département Vendée

**Description :** La consultation vise à la conclusion de marchés ayant pour objet la mise en oeuvre de prestations de services d'insertion professionnelle auprès des demandeurs d'emploi de type « Ateliers conseil ». 1/ Pour la période ferme d'exécution du marché, nombre maximum de sessions susceptibles d'être prises en charge: 3600; 2/Lieux d'intervention obligatoire : 8; 3/ Nombre d'heures de travail pour la période ferme d'exécution à réaliser au titre de l'engagement d'insertion sociale : 640.

**Identifiant interne :** 4

##### 5.1.1 Objet

**Nature du marché :** Services

**Nomenclature principale ( cpv ):** 85312300 Services d'orientation et de conseil professionnel

##### 5.1.6 Informations générales

**Participation réservée :** La participation n'est pas réservée.

##### 5.1.9 Critères de sélection

**Critère :**

**Type :** Capacité économique et financière

**Nom :** Lot n°4 - Ateliers Conseil - Département Vendée

**Description :** Niveau minimum de capacité financière 546 000 eur

##### 5.1.12 Conditions du marché public

**Conditions de présentation :**

**Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées :** français

**Date limite de réception des offres :** 13/05/2025 à 16:00

**Conditions du marché :**

**Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :**  
Non

**Informations relatives aux délais de recours :** Précisions concernant les délais d'introduction de recours : a. Avant la conclusion du contrat, recours sur la base de l'article L.551-1 du code de justice administrative ; b. Après la conclusion du contrat : 1°) recours sur la base de l'article L.511-3 du même code dans un délai de 31 jours à compter de la publication de l'avis d'attribution du contrat ; 2°) recours de pleine juridiction contestant la validité du contrat ou de certaines de ses clauses, dans un délai de 2 mois à compter de la publication de l'avis d'attribution du contrat, le cas échéant assorti d'une demande de suspension sur le fondement de l'article L.521-1 du même code et/ou d'une demande indemnitaire. En cas de demande indemnitaire, un recours administratif préalable doit être exercé auprès de la directrice régionale de France Travail. Un recours peut être formé dans un délai de 2 mois à compter de la date de la décision expresse ou implicite de rejet de la demande indemnitaire.

**5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen**

**Organisation chargée des procédures de médiation :** TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE NANTES

**Organisation chargée des procédures de recours :** TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE NANTES

**Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours :**  
TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE NANTES

**Section 8 - Organisations**

8.1 ORG-0001

**Nom officiel :** France Travail Pays de la Loire

**Numéro d'enregistrement :** 13000548113153

**Adresse postale :** 1 rue de la Cale Crucy - CS 67910

**Ville :** Nantes cedex 4

**Code postal :** 44179

**Subdivision pays (NUTS) :** Loire-Atlantique ( FRG01 )

**Pays :** France

**Adresse électronique :** dr-marches.44116@francetravail.fr

**Téléphone :** 0240384435

**Rôles de cette organisation :**

**Acheteur**

8.1 ORG-0003

**Nom officiel** : TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE NANTES

**Numéro d'enregistrement** : 17440005100010

**Ville** : NANTES

**Code postal** : 44

**Subdivision pays (NUTS)** : Loire-Atlantique ( FRG01 )

**Pays** : France

**Adresse électronique** : greffe.ta-nantes@juradm.fr

**Téléphone** : 0255101003

**Rôles de cette organisation** :

**Organisation chargée des procédures de recours**

**Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours**

**Organisation chargée des procédures de médiation**

## **Section 11 - Informations relatives à l'avis**

### **11.1 Informations relatives à l'avis**

**Identifiant/version de l'avis** : b4c2fc01-7a90-4120-9f99-20e36a55f4f5 - 01

**Type de formulaire** : Mise en concurrence

**Type d'avis** : Avis de marché – régime assoupli

**Date d'envoi de l'avis** : 28/03/2025 à 11:03

**Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible** : français

### **11.2 Informations relatives à la publication**

---

**Date d'envoi du présent avis à la publication** : 28/03/2025